

M. Slogan: Il est bien vrai que le parti libéral a changé d'attitude à plusieurs reprises dans cette affaire...

M. Grégoire: Vous l'avez dit il y a deux minutes.

M. Leboe: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Ces interpellations durent depuis assez longtemps et n'apportent rien au débat. Le député, assis derrière moi, jacasse constamment, et je commence à en avoir assez.

L'hon. M. Churchill: Au sujet du même rapport au Règlement, je tiens à renchérir sur ce qui vient d'être dit. Des privilèges spéciaux sont accordés au député de Lapointe et j'estime qu'il est grand temps de faire observer l'alinéa (1) de l'article 12 du Règlement afin de rétablir l'ordre et le décorum à la Chambre. Le député de Lapointe est le plus coupable sur ce point et pourtant, l'Orateur ne l'a pas encore rappelé à l'ordre. Il mérite que son indiscipline soit signalée et qu'il soit expulsé de la Chambre.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Starr: Il ne manquerait à personne.

(Texte)

M. Grégoire: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur.

Je crois réellement que ceux qui violent le plus le Règlement de la Chambre sont les conservateurs qui répètent continuellement de le leur signaler. Ils sont devenus ridicules, on leur montre qu'ils sont ridicules. Ils devraient être expulsés de la Chambre.

(Traduction)

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre! Le point soulevé par les honorables députés est tout à fait motivé, mais je tiens à signaler à l'honorable député de Winnipeg-Sud-Centre que le député qui a interrompu le discours que prononce actuellement l'honorable député de Springfield (M. Slogan) a été rappelé à l'ordre à maintes reprises.

L'hon. M. Churchill: Pas une seule fois.

M. l'Orateur suppléant: Je demande à l'honorable député de Lapointe d'avoir l'obligance de laisser l'honorable député qui a la parole terminer son discours sans l'interrompre.

M. Grégoire: Oui, monsieur l'Orateur, mais il n'est pas tenu de se répéter.

[M. Grégoire.]

M. Slogan: Monsieur l'Orateur, si quelqu'un s'est répété pour la millième fois à la Chambre, c'est bien l'honorable député de Lapointe.

L'hon. M. Starr: Et il n'a rien dit.

M. Slogan: J'aimerais qu'il me témoigne à moi, membre d'un groupe minoritaire des provinces des Prairies, la même courtoisie que je lui témoigne à lui, député d'origine canadienne-française du Québec.

M. Grégoire: Monsieur l'Orateur, à ce sujet j'aimerais prendre...

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre, s'il vous plaît! L'honorable député de Springfield a la parole. Si l'honorable député de Lapointe veut poser la question de privilège ou invoquer le Règlement, il devra se faire donner la parole par la présidence, mais il ferait peut-être mieux d'avoir la courtoisie de permettre à l'honorable député de terminer ses remarques.

M. Grégoire: Je pose la question de privilège alors. J'aimerais dire à l'honorable député de Springfield que je n'ai rien à lui reprocher personnellement, que je l'admire beaucoup; mais je ne peux pas approuver la conduite de tout ce groupe.

L'hon. M. Churchill: Règlement!

M. l'Orateur suppléant: L'honorable député de Springfield a la parole.

M. Slogan: Monsieur l'Orateur, je vais conclure très brièvement mes observations, car je crois que mon temps de parole est presque expiré. Comme je l'ai dit au tout début, je ne suis pas ici pour ranimer la haine, raciale ou autre. Je parle à titre de Canadien qui aime son pays, veut le voir uni, prospère dans le monde, et veut que les Canadiens puissent en parler sans rougir. Je crois exprimer des points de vue qui devraient tenir au cœur de tous les députés. Je pense que nous pouvons, dans un esprit de bonne volonté, régler plus ou moins bien la question, mais il est bien évident que la Chambre ne saurait se prononcer sur ce point sans susciter plus de désunion encore, plus d'animosité et d'aigreur, et sans ouvrir nombre d'autres blessures dans le flanc de la nation. Je ne voudrais pas que cela arrive. Je crois que nous devrions être unis. J'estime qu'en qualité de parlementaires, nous avons manqué à nos devoirs envers le pays, car nous n'avons pas été unanimes dans nos vues; bien qu'elles ne soient pas unanimes, nous défendons pourtant ces vues fermement